



Intercommunalité
La proposition de loi
«Pélissard» adoptée

La proposition de loi «Pélissard», destinée à maintenir le pouvoir des élus dans les trente-trois départements privés de schéma intercommunal, a été adoptée le 20 février par le Sénat dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale.

«Nous avons répondu aux problèmes concrets des élus», s'est félicité Jean-Pierre Sueur, président (PS) de la commission des lois de la Haute Assemblée.